

Ellange/Mondorf, le 1^{er} octobre 2021

Note interne sur votre comportement professionnel

Comme le nombre de réclamations a augmenté récemment et que la Direction a remarqué que les mêmes problèmes se répètent, nous voudrions par la présente faire appel à votre conduite professionnelle.

Nous demandons par cette note interne que chaque membre du personnel fasse correctement son travail.

La Direction effectuera des contrôles et ne tolérera plus les fautes causées par le non-respect des consignes. Si les directives continuent à ne pas être respectées, des conséquences seront mises en place pour la personne concernée.

Voici quelques directives très importantes à respecter sans exception (la liste pourra être étendue.) :

1) Prise de service / fin de service

- Vérifier votre planning tous les jours. Imprimer jour par jour votre feuille de travail.
- Soyez préparé pour votre course. Lisez et comprenez votre planning. Dans le cas d'incertitude, demandez de l'aide à la loge.
- Si vous avez besoin d'une formation, demandez sans hésitation à la loge.
- Il faudra impérativement que vous portez votre chemise/cravate. Si votre chemise n'est plus de votre taille, mettez une autre chemise de quelconque couleur. Toute autre casquette que celle de Vandivinit ne sont pas acceptée. Si vous avez besoin d'une casquette pour vous protéger du soleil, une casquette Vandivinit sera mise à votre disposition.
- Marquez votre présence à la loge.
- Soyez joignable dès la prise de service (GSM professionnel). Si vous n'utilisez pas votre GSM professionnel mis à votre disposition par l'entreprise, merci de le rendre immédiatement à la loge afin qu'on puisse marquer votre numéro de GSM privé dans notre logiciel. Vous devez être joignable sans faute pendant le travail.

- Prenez le bus qui correspond à votre roulement. Si le bus est dans un état qui rend la conduite impossible, contactez à l'instant la loge qui vous donnera un bus de remplacement ! Chaque minute est importante. Votre première course doit sans faute et sans exception débiter à l'heure et à la minute prévue. Au futur plus aucune excuse ne sera tolérée pour tout départ tardif dû au non-respect des consignes. Vous commencez votre course exactement selon votre planning et pas une minute plus tard ni plus tôt.
- Téléchargez votre carte tachygraphe après chaque fin de service.

2) Etat du véhicule

- Vérifiez l'état général du véhicule (bus, autocar, minibus, voiture de relève) & rendez le véhicule à la fin de service dans un état adéquat et propre. Des contrôles stricts par la Direction seront effectués. Vous êtes censé à respecter votre outil de travail sans exception et sans excuse. Si le collaborateur avant vous ne respecte pas les consignes, soyez plus intelligent que lui et montrez le bon exemple !
- Vous êtes obligé de faire le plein et de fermer le bouchon du réservoir correctement. Nous avons déjà payé une fortune pour le nettoyage des traces Diesel. Le montant est d'environ 1.000€ par nettoyage (pour vous donner une idée du montant).
- Chargez les bus électriques le soir et vérifiez le matin le chargement de la batterie avant votre course.

3) Code de la route du territoire luxembourgeois

- Après des contrôles, nous constatons que certains d'entre vous dépassent sur l'autoroute des véhicules lents. Vous roulez comme le Code de la route du territoire luxembourgeois le prévoit, c'est-à-dire pas plus que 90km/h sur une autoroute et sur les routes nationales pas plus que 75km/h. Vous respectez la vitesse prévue par le code de la route et si vous devez rester à ce moment-là derrière un véhicule lent, vous le faites sans exception ! Respectez l'image de marque pour laquelle vous travaillez.

4) Retard

- Plus aucun retard qui n'est pas dû au trafic routier mais dû au non-respect des directives ne sera plus toléré. Notre entreprise a tout mis en place afin que les courses puissent se faire selon les horaires prévus.
- Les règles de conduite des différents acteurs (écoles, communes, état), pour lesquelles Voyages Vandivinit effectue les courses, doivent être respectées. Si tel n'est pas le cas, les lignes en question seront retirées de notre service, ce qui aura des conséquences importantes pour chacun d'entre nous.

5) Cigarettes

- Il est strictement interdit de fumer dans le bâtiment. Un espace fumeur sera installé fin octobre 2021. A partir de ce moment, il est strictement interdit de fumer à un autre endroit que celui-ci. Des contrôles auront lieu. De plus amples détails von suivre.

6) Hygiène COVID-19

- Respectez les mesures d'hygiène COVID-19. Si la distance de 2 mètres n'est pas réalisable, portez votre masque dans le bâtiment et lors de vos courses.

7) Matériel de travail

- Respectez sans exception votre matériel de travail. Si un collègue ne le fait pas, soyez plus intelligent que lui et marquez un exemple. Nous mettons les outils de travail à votre disposition afin que vous puissiez travailler de façon rigoureuse, montrez donc du respect à votre employeur.

8) Social média

- Il est strictement défendu d'utiliser un canal social quelconque (Facebook, Instagram, etc.) pour publier des commentaires qui peuvent avoir des répercussions sur nos affaires ou sur notre réputation. (Selon le règlement

interne Voyages Vandivinit). Cette note interne doit rester confidentielle et il vous est interdit de la publier sur les médias sociaux.

C'est la première fois que la Direction fait un appel au comportement professionnel de ses employés via ce chemin et nous espérons que ce sera la dernière fois que nous devons passer cette voie.

Le but est de conserver la bonne image de la société. C'est grâce au professionnalisme de nous tous que nous pouvons défendre cette image. Nous comptons sur votre bonne collaboration et si vous avez des questions ou des incertitudes la Direction est à votre disposition.

Merci d'avance pour votre coopération.

Direction Voyages Vandivinit

